

## Le loto paroissial délocalisé à Panassac mais avec covoiturage organisé depuis Seissan

### Paroisse Saint Vincent de Paul

Contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, le loto de la paroisse Saint Vincent de Paul Masseube-Seissan ne pourra pas se dérouler comme d'habitude à la salle des fêtes de Seissan. Il aura bien lieu samedi 7 janvier, à 21h, mais dans celle de Panassac, située route de Boulogne, après la piscine. Afin de permettre la participation d'un maximum de personnes, un covoiturage gratuit est organisé à partir de Seissan. Pour en bénéficier tout en facilitant la planification, il est indispensable de s'inscrire au plus vite auprès des Religieuses : 06 62 66 23 28 ou Marie-France Burthe au 06 89 58 63 58.. Rappelons que le bénéfice de cette manifestation sera investi dans les dépenses d'entretien ou de mise aux normes, notamment cette année, dans la mise en accessibilité des lieux d'accueil sur les différents sites de la paroisse. Quant aux joueurs, outre leur participation à une œuvre d'intérêt général, ils sont assurés de tenter leur chance pour repartir avec des lots conséquents. 1er lot, un bon d'achat de 300€ ; 2ème lot une corbeille de canards gras et nombreux autres lots : jambons, carcasses, volailles, paniers garnis, quartiers de porc, quartiers d'agneau, etc.

1,5€ le carton, 8€ les 6, 15€ les 13.

Bingo : 2€ le ticket ; 5€ les 3, 10€ les 7

Buvette, pâtisseries, salle chauffée...